

# Association LA PATERNELLE

37390 METTRAY

loi 1901 - reconnue d'utilité publique

N° APE 8710B – N° SIRET : 775 284 136 000 14

Agréments : Education Nationale - Sécurité Sociale

: 02.47.62.42.42 Fax : 02.47.54.86.05 e-mail : [vdj.lapaternelle@orange.fr](mailto:vdj.lapaternelle@orange.fr)

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2016 A METTRAY

### Membres présents :

Les administrateurs :

Mmes M.Carriat, J. Fayolle, , S.Garnier, M. Malot, C.Maridet, M. Quintin

MM. JJ Blot, J.C. Kehrwiller, Y de la Morandière, A. Prouteau, B.Vassor, M. Veyrenc.

M. B.Vassor

Administrateurs représentés :Mme C. Gaillard-Sizaret

M . E. Merlot,

Le directeur des ITEP et du SESSAD : M. Salmon L.

### 1 Approbation du procès verbal du CA du 25.06. 2016.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### 2. Présentation du projet « centre équestre » présenté par M. Demirdjian

Actuellement, le centre équestre qui jouxte les terres de la SASU aux Bourgetteries, s'étend sur 3ha et demi. L'activité est en baisse depuis quelques temps, car onéreuse. La possibilité de pouvoir louer à la SASU 6ha et demi permettrait non seulement d'étendre l'espace consacré aux paddocks mais aussi de varier l'activité en y adjoignant un parc avec de petits animaux, voire une ferme. La proximité du Village des Jeunes permettrait aussi de proposer à ces

jeunes un vrai partenariat en les impliquant dans les soins aux animaux et en leur permettant de pratiquer l'équitation, dont on connaît les effets bénéfiques sur les comportements fragiles.

M.Salmon expose les modalités de ce partenariat, sous la responsabilité d'un éducateur, après signature d'une convention ; cette action figurera dans le projet d'établissement et sera inscrite dans le parcours du jeune.

Les formalités à accomplir sont mises au calendrier et les détails matériels, tel que le montant de la location, seront déterminés ultérieurement, en tenant compte des tarifs pratiqués.

Ce projet est retenu et voté à l'unanimité par l'ensemble des membres présents ou représentés.

### **3.Orientation du mode d'exploitation de la ferme :**

Pour toute modification du bail rural, il y a nécessité d'une autorisation préfectorale et la résiliation ne peut être effective que dans un délai d'un an.

Cette résiliation pourrait se faire à l'amiable mais le président actuel de la SASU, M. Kehrwiller, ne se sent pas autorisé à une telle procédure ; il s'engage, cependant, à réfléchir à une solution possible pour que la location des 6ha et demi au centre équestre de la Choisille soit possible.

Le prochain Conseil de Présidence de la SASU est fixé au 5 juillet 2016.

### **4.Les commissions:**

Patrimoine : Mmes Collin -Fischer Simone, Fayolle Jacqueline, Maridet Chantal

MM Blot Jean- Joël,Merlot Etienne

Finances :Mmes Solange Garnier, Chantal Maridet et Delamette,

MM Jean-Claude Kehrwiller, Laurent Salmon et Philippe Clémot

Conseil de Présidence de la SASU : Mme Solange Garnier

MM Yves de la Morandière, Jean-Claude Kehrwiller,Alain Prouteau

et Marcel Veyrenc

### **Représentants aux Conseils de Vie Sociale**

ITEP les Fioretti - Richelieu : Mmes Garnier et Fayolle

ITEP le Village des Jeunes - Mettray : Mmes Garnier et Carriat

Instance d'Elaboration des Orientations (IEO)

Mmes Carriat, Garnier, Fayolle et M. Veyrenc.

Commission Communication : Mme Mireille Malot

MM. Raphaël Czech, Adrien Perrichet

## **5. Fonctionnement de l'établissement (M. Salmon)**

La rentrée aura lieu en 2 temps sur les 2 sites : lundi 22.08.2016 au VdJ

mercredi 24.08.2016 aux Fioretti

les jeudi 25 et vendredi 26 auront lieu les admissions ; la rentrée effective se fera le lundi 29 août 2016.

Les mouvements de personnels(départ en retraite, rupture conventionnelle...) sur les 2 sites se font sans difficulté particulière.

La remarque des membres du bureau concernant l'accueil des jeunes le lundi matin a attiré l'attention des professionnels, les avis sont divergents, la réflexion reste ouverte.

La matinée patrimoine du 17 septembre, outre la participation de plusieurs administrateurs, sera encadrée par M. Deban, chef de service, qui sera rémunéré en conséquence, et la troupe de « l'Echappée Belle », en résidence au VdJ, présentera une prestation théâtralisée d'une heure environ.

M. Michel Verrière a trouvé un producteur pour le docu-fiction ayant pour thème le métier d'éducateur, de la colonie agricole à l'ITEP, et qui pourrait être diffusé par France 3.

« Radar » films recherche un lieu pour tourner une scène reconstituant un orphelinat et propose 1000€ d'indemnisation au cas où le site du VdJ lui conviendrait.

Prochaines dates : bureau : mardi 6. 09. 2016 - 14h

CA : mardi 11. 10. 2016 - 17h